



Moniteur (JOB ETUDIANT) – Service Accompagnement social Service d'Encadrement P&O

VOTRE FONCTION

Le moniteur de la garderie prend en charge des enfants âgés de trois à douze ans inclus (répartis en deux groupes : l'un pour les enfants entre 3 et 7 ans inclus, l'autre pour ceux âgés de 8 à 12 ans inclus). Il veille à répondre à de nombreux besoins de l'enfant : physiologiques, affectifs, sociaux, de sécurisation, d'autonomie, d'action, de jeux et de découverte, d'auto-connaissance, de référence au temps et à l'espace, d'imagination et de création, etc.

Il mène des animations de toutes sortes : activités ludiques (cuisine, bricolage), artistiques (musique, lecture, peinture), sportives, éducatives, d'éveil (jeux de découverte), etc. Le moniteur les adapte en fonction des capacités des enfants. Il veille également à respecter les rythmes biologiques de ceux-ci, en alternant les périodes d'activités intenses et des moments de repos et de retour au calme.

VOTRE PROFIL

Conditions de participation :

- être âgé(e) d'au moins 18 ans ;
- le candidat doit poursuivre ou avoir poursuivi des études dans le domaine de l'enfance **et/ou** avoir une expérience utile dans le domaine de l'animation et de la garde d'enfants autre que babysitting **et/ou** être détenteur du brevet animateur. Une des trois conditions doit au moins être remplie pour participer à l'entretien ;
- avoir au minimum une connaissance passive de l'autre langue nationale ;
- disposer d'un casier judiciaire vierge.

Compétences & actions :

- Connaître et comprendre les besoins des enfants
- Préparer des activités variées et adaptées
- Motiver les enfants à participer aux activités
- Encourager, féliciter et valoriser
- S'exprimer clairement
- Travailler en équipe
- Parfois s'occuper seul(e) d'un groupe d'enfants
- Résoudre des conflits et faire respecter les règles de vie collective
- Respecter les règles de déontologie, d'hygiène et de sécurité
- Repérer les signes de maladies et de maltraitance
- Apporter les premiers soins de santé

Savoir-être :

- Etre dynamique et flexible ;
- Bon contact avec les enfants
- Dynamisme



- Organisation
- Imagination et créativité
- Adaptation et ouverture d'esprit
- Equilibre personnel et résistance au stress
- Sens de l'observation et écoute
- Réactivité

ASPECTS PRATIQUES

Contrat & horaires :

Les moniteurs seront engagés sous contrat d'occupation d'étudiants pour une période d'un mois pour l'une ou l'autre période suivante :

- le mois de juillet
- le mois d'août

Dont, par période :

- 3 moniteurs pour le groupe d'enfants de 3 à 7 ans, dont au moins un francophone et un néerlandophone
- 3 moniteurs pour le groupe d'enfants de 8 à 12 ans, dont au moins un francophone et un néerlandophone

Le moniteur exerce généralement son métier selon un horaire flexible (3 plages horaires – à convenir le premier jour).

7h30 – 16h30

8h00 – 17h00

9h00 – 18h00

Rémunération :

Traitement de départ minimum : 24.364,29EUR (barème NC01, salaire annuel brut, déjà adapté à l'index actuel)

CONTACT

Plus d'info sur la fonction ?

Bruno Altide, attaché P&O

Tél. : 02/542 75 70

E-mail : bruno.altide@just.fgov.be

Plus d'info sur la procédure de sélection ?

serviceselection.AC@just.fgov.be